



28 d, Rue de la Rotonde -25000 Besançon

contact : 03 81 50 60 07

[www.chaprais.fr](http://www.chaprais.fr)

Monsieur le Maire  
Ville de Besançon  
2 Rue Mégevand  
25034 BESANCON Cedex

**LETTRE RECOMMANDEE + AR**

Besançon le 19 mars 2010

**Objet : RECOURS GRACIEUX**

Concernant un permis de construire  
13 Rue Klein à Besançon.

Monsieur le Maire,

Vous avez accordé à la SARL La Craie, le 3 décembre 2009 un permis de construire modificatif N° 08 B 0167. Du fait du non affichage de ce permis à la date indiquée comme il a été constaté par voie d'huissier, les possibilités de recours s'exercent jusqu'au 03 avril 2010.

Nous sommes très surpris que la ville permette un accès voiture dans un angle droit formé avec une autre propriété, l'accès voiture ainsi créé ne pouvant s'exercer qu'en empiétant sur l'accès du 11 Rue Klein.

Un déplacement sur le terrain vous démontrerait la dangerosité de la situation ainsi créée.

Par ailleurs, ce petit bâtiment du 13 rue Klein dispose déjà de deux accès en bateau sur le trottoir pour accéder à la fois au garage et à l'entrée principale.

Ce serait donc un 3<sup>ème</sup> accès créé, ce qui semble abusif. D'autant que le garage, s'il est conservé en l'état, devrait suffire au stationnement des véhicules des futurs occupants de cet immeuble.

Et nous ne comprenons pas pourquoi vous accordez cette possibilité d'accès très dangereuse pour garer 2 ou 3 véhicules, dans le prolongement l'un de l'autre, sans aire de retournement ce qui obligerait les véhicules à entrer ou sortir en marche arrière et nécessiterait le déplacement des voitures stationnées devant une autre.

Nous insistons pour que vous veniez sur place juger de la situation afin de vous en rendre compte.

.../...

.../...

Ajoutons qu'il nous semble curieux que la restauration de cet immeuble soit effectuée en faisant passer des tuyaux de cuivre en façade, depuis le sous-sol jusqu'aux étages supérieurs.

Nous vous demandons donc de bien vouloir revoir votre position concernant cet accord.

Imaginez, demain chaque immeuble de Besançon doté de 3 accès sur les trottoirs, multipliant ainsi les dangers pour les piétons !

Espérant que la raison l'emportera, nous vous prions de bien vouloir agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

Jean-Claude Goudot